**38ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(3-14 mai 2021)**

**Seychelles**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le lundi 10 mai 2021 (après-midi)

Merci, Madame la Présidente.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation des Seychelles pour la présentation de son rapport.

La France salue la tenue exemplaire des élections d’octobre 2020 aux Seychelles ainsi que les progrès significatifs réalisés en matière de droits de l’Homme. Elle invite ces dernières à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1. Ratifier le Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;

2. Poursuivre les efforts pour lutter contre les violences fondées sur le genre, notamment en instaurant des mécanismes de prévention des violences, de prise en charge et de protection des victimes et de leur famille ;

3. Prendre les mesures nécessaires pour que la commission de réforme des lois sur les enfants finalise ses travaux ;

4. Intensifier les efforts de lutte contre la corruption, notamment en garantissant les pouvoirs d’enquête de la commission anti-corruption ;

5. Poursuivre les efforts en matière de lutte contre les violences et les discriminations contre les personnes LGBTI et prendre des mesures pour garantir leur inclusion.

Je vous remercie./.